

— Dernièrement, on a saisi, à Lyon, au domicile d'un chef de train du chemin de fer allant de cette ville à Genève et à Mâcon, un nombre très-considérable d'objets de toute nature, paraissant provenir de vols commis au préjudice des voyageurs dont les bagages étaient confiés à cet employé infidèle.

M. le commissaire central de Rouen vient de recevoir la nomenclature des objets saisis au domicile de ce chef de train. La seule énumération de ces objets remplit dix pages in-4° d'impression.

Les personnes qui auraient perdu quelque chose sur les lignes précédemment indiquées pourront donc se présenter au bureau de la police centrale, rue de Fontenelle, enclavure de la préfecture, afin d'en donner la désignation.

— On se rappelle le fameux procès Lindahl, ce journaliste suédois qui fut traduit devant la haute-cour du royaume pour avoir diffamé d'une façon scandaleuse une demoiselle Mendelsohn.

L'Indépendance belge y trouva matière à un feuilleton de fantaisie, où le drame et le roman se jouaient à travers les scènes les plus étonnantes. — Suivant l'Indépendance, M. Lindahl, condamné à mort, était déjà arrivé sur la place des exécutions et livré au bourreau, quand tout à coup apparut Mlle Mendelsohn, qui arracha le bandeau qui lui couvrait les yeux, lui tendit une main généreuse et lui accorda sa grâce. — Rien de tout cela n'était vrai; la haute-cour avait seulement condamné M. Lindahl à une réparation insignifiante.

La même affaire est revenue ces jours derniers devant la 3e chambre du tribunal de Stockholm, et cette fois non plus à titre d'affaire de presse. A la majorité de sept voix contre deux, le jury a déclaré M. Lindahl coupable. En conséquence le tribunal l'a condamné à la perte de l'honneur, à vingt-huit jours de prison, au pain et à l'eau, à l'amende honorable dans l'église, à cent rix-dollars de dommages-intérêts envers Mlle Mendelsohn, et aux frais du procès, estimés cent cinquante rixdollars. En outre, tous les numéros incriminés du journal publié par M. Lindahl seront confisqués et brûlés par la main du bourreau.

Cet arrêt sévère ne deviendra définitif qu'après avoir été confirmé par la cour. — Néanmoins, l'accusé a été immédiatement arrêté, malgré les efforts de son avocat, et bien que, pour rester en liberté, il offrit bonne et valable caution.

— Il y a quelques jours, dit un journal du Canada, un jeune homme, employé dans une maison de commerce à Québec, retint son passage à bord d'une goélette qui faisait voile pour la baie Saint-Paul.

Avant de s'embarquer, le voyageur reçut de ses patrons une somme assez considérable, en un effet sur une banque de la ville. Il partit, en emportant, outre ce billet, plusieurs malles remplies de vêtements. Au bout de trois ou quatre jours, notre commis tomba malade et, en très-peu de temps, perdit si complètement les sens qu'on le crut mort.

Le capitaine de la goélette visita aussitôt les poches de son passager, s'empara du billet et ordonna à deux de ses hommes de transporter le corps sur le rivage pour l'inhumer: on lui obéit. Les matelots conduisirent le jeune homme à terre, creusèrent une fosse et l'y descendirent. Mais, à peine le pseudo-mort était-il dans cette tombe, « robe d'été, robe d'hiver, » comme dit Lafontaine, qu'il ouvrit les yeux et la bouche et demanda du ton d'un homme qui s'éveille: « Sommes-nous arrivés? »

Les fossoyeurs improvisés s'enfuirent comme s'ils eussent entendu une voix de l'enfer. Ils regagnèrent, à force de rames, le bâtiment où le capitaine et leurs camarades se moquèrent à

l'envi du récit de cette aventure. Le surlendemain on aborda à la baie de Saint-Paul. Le capitaine donna aux parents du voyageur, en état de son décès, et, à leur question s'il avait de l'argent au moment de sa mort, répondit négativement. Presque aussitôt, il remit à la voile, revint à Québec, et opéra le recouvrement du billet qu'il avait dérobé.

Cependant le jeune homme, revenu à la vie, et fort surpris de se trouver, à demi-nu, en pleine terre et en plein air, se mit à crier.

Un pêcheur, qui faisait, non loin de là, la guerre aux habitants de l'eau, l'entendit, accourut. Moins pusillanime que les matelots, offrit à l'heureux ressuscité les secours qu'exigeait sa position, et lui fournit ensuite les moyens de se rendre à la baie Saint-Paul, où ses amis ne furent pas peu étonnés de le voir arriver sain et sauf.

Les larmes séchées, les explications données, notre voyageur retourna tout de suite à Québec, afin d'intenter une action contre le capitaine qui l'avait si indignement traité. On dit que ce dernier a été arrêté, et qu'il comparaitra aux prochaines assises.

Nous ne manquerons pas de rendre compte de ce procès.

— Nous trouvons dans les journaux américains, au sujet de l'épouvantable explosion d'un dépôt de poudre à la Havane, des détails assez complets qui prouvent que les récits sommaires n'avaient rien exagéré quant aux funestes résultats de l'événement. Voici ces détails:

« C'est le 29 septembre, à quatre heures et demie du matin, qu'a fait explosion l'arsenal maritime de la Havane, qui commandait le port, et où se trouvaient 150,000 livres de poudre, plusieurs centaines d'obus chargés à mitraille, des bombes, des boulets, des fusées, &c. La secousse a été effroyable.

Pendant quelques instants, l'air a été rempli de projectiles de toutes sortes, fer, plomb, pierres, lancés à une énorme distance du bâtiment, jusque dans la baie, et entremêlés de membres humains et de lambeaux de chair.

On avait déjà trouvé vingt-huit cadavres, tant dans les ruines que dans les environs; et de plus, le nombre des blessés montait à 105, dont quatre ont rendu le dernier soupir en arrivant à l'hospice, où tous ces malheureux ont été transportés. On aura une idée de la violence de l'explosion par ce seul fait que trois cadavres ont été retrouvés dans les fossés du fort Atares, à un quart de mille de distance. Il est heureux qu'aucun des navires mouillés n'ait reçu d'avarie.

Il y avait plus de trois cents personnes employées dans les nouveaux entrepôts de sucre, voisins immédiats de l'arsenal. La plupart de ces ouvriers étaient des coolies, et c'est parmi eux que l'on compte le plus grand nombre de blessés.

Seize hommes composaient la garde militaire des magasins de munitions: quatre seulement ont survécu. On trouvera probablement encore plusieurs autres cadavres ensevelis sous les ruines ou lancés dans le port.

Les vingt bâtiments qui servaient d'entrepôts pour les sucres, et dont la plupart étaient achevés depuis peu, tandis que les autres étaient encore en cours de construction, sont totalement détruits par le fait de cette terrible explosion; il n'en reste qu'une masse informe de pierres et de briques.

Enfin, la commotion produite dans l'usine à gaz a causé des ravages tels qu'il faudra trois mois avant que la ville soit éclairée comme auparavant.

Presque toutes les maisons des quartiers voisins sont plus ou moins endommagées, quelques-unes presque détruites.

La ville étant dans la plus complète obscurité, par suite des dégâts que l'explosion avait occasionnés dans l'usine à gaz, il a fallu installer un éclairage provisoire qui durera jusqu'à la restauration de l'usine.

— Voici le sommaire du dernier numéro de l'Illustration (30 octobre 1858):

Le char funéraire de Napoléon Ier à Sainte-Hélène. — Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Réception du prince Napoléon par l'empereur de Russie. — Le port des clippers à Argenteuil. — Chronique littéraire. — Gazette du palais. — Une rue à Naples. — L'oiseau blessé (suite). — Chronique musicale. — Chasse dans les îles du Rhin. — Poste de Bakel (Sénégal). — Tapisserie de Jeanne d'Arc. — Chronique agricole. — Statue de la Bretagne. — La statue du roi Grallon à Quimper. — M. Chennetière, fabricant de draps à Elbeuf. — Annonces et avis divers.

Gravures: Le char funéraire de Napoléon Ier à Sainte-Hélène. — Le château de Willanow près de Varsovie; chasse à tir dans le domaine de Natolin; banquet dans la salle à manger d'Auguste II au château de Willanow. — Port des clippers dans le bassin d'Argenteuil (dessin d'Anastasi). — La Strada del Porio à Naples. — Chasses dans les îles du Rhin; un héros; passage d'un gué. — Poste de Bakel. — Tapisserie de Jeanne d'Arc. — Statue de la Bretagne. — La statue du roi Grallon. — Portrait de M. Chennetière. — Rébus.

On s'abonne à Paris, rue Richelieu, 60, et chez J. Reboux, 20, rue Neuve, Roubaix.

TRIBUNAUX.

M. Pierson, gérant du journal littéraire intitulé Revue de la Meuse, vient d'être condamné à un an de prison et aux frais par le tribunal de Verdun, pour avoir publié divers articles traitant de matières politiques et d'économie sociale. Le jugement a ordonné que le journal cesserait de paraître.

IMPORTATION DES TISSUS A NEW-YORK

Table with columns for 'New-York, 5 octobre.', '1857', '1858', and 'Tissus en gén.' showing import values in francs.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Table with columns for 'Séance du 31 octobre 1858.', 'Sommes versées par 60 déposants', and 'Les opérations du mois d'octobre'.

M. le docteur MÈNE, de Paris, connu depuis trente ans par ses succès dans le cas d'affection de l'organe de l'ouïe, vient d'arriver à Lille, où il séjournera peu de temps. Il reçoit, rue Esquemoise, 126.

C'est le jeudi 4 novembre qu'aura lieu le bénéfice de Mme Barbot, l'éminente cantatrice du théâtre de Lille; tout le monde élégant et amateur de bonne musique se donnera rendez-vous à cette charmante soirée. Ce spectacle, des plus attrayants, se compose de Martha, l'opéra en vogue, d'une charmante comédie, les Femmes qui pleurent, et d'un vaudeville désopilant, les Cheveux de ma femme.

THÉÂTRE DE LILLE

JEUDI 4 NOVEMBRE. REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE au bénéfice de Mme Barbot. LE SUCCÈS DU JOUR:

MARTHA

OU LE MARCHÉ DE RICHÉMONT. Opéra en quatre actes et six tableaux, musique de Flotow. Première représentation de LES CHEVEUX DE MA FEMME Vaudeville en un acte. LES FEMMES QUI PLEURENT Comédie en un acte.

L'administration prévient les personnes de Roubaix et Tourcoing que le spectacle sera terminé à 10 h. 1/2 au plus tard.

Théâtre des Amateurs

JEUDI 4 NOVEMBRE.

LA TIRELIRE, comédie-vaudeville en un acte. SOUS UN BEC DE GAZ, scène de la vie nocturne en une nuit. LA PARODIE DE LUCIE DE LAMMERMOOR, chantée par M. Arthur. LE RUSÉ NORMAND, chansonnette comique. LE PAS DES GUILANDES, danse. MAM'ZELL ROSE, vaudeville en un acte.

Lever du rideau à sept heures.

PRIX DES PLACES:

Premières, 1 f. 50 c.; Parquet, 1 f.; Secondes, 75 c.; Parterre, 50 c. Les enfants au-dessous de sept ans paieront demi-place; passé cet âge, ils paieront place entière.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Table with columns for 'Produits de la semaine du 15 au 21 octobre 1858.', 'Nombre de voyageurs', 'Produit des voyageurs', 'Bagages, marchandises, etc.', and 'Produit total'.

MM. PÉGOT-OGIER ET C<sup>e</sup>, banquiers à Paris, 7, rue de la Bourse, reçoivent toutes sommes pour reports, aux conditions les plus avantageuses. — Achat et ventes, sans commission de tous effets publics, actions et obligations. — Versements à volonté.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

CHEMIN DE FER DU NORD — NOVEMBRE 1858

Large table of train timetables for November 1858, organized by route: Lille to Mouscron, Lille to Paris, Lille to Boulogne, Lille to Dunkerque, Lille to Bruges, Lille to Ostende, and Lille to Calais.